## 26<sup>e</sup> Assemblée générale de la COI

Du 22 juin au 05 juillet s'est tenue, au siège de l'UNESCO, la 26<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale de la Commission océanographique intergouvernementale (COI).

Ayant lieu tous les deux ans, l'Assemblée générale a été l'occasion pour les États membres d'examiner les différents programmes développés par la COI, de renouveler leur soutien ou encore d'en faire évoluer l'organisation. Parmi ces programmes, on compte notamment le système mondial d'observation de l'océan (GOOS), le programme relatif aux tsunamis ou encore le programme d'échange international des données et de l'information océanographiques (IODE).

Un certain nombre de résolutions ont été adoptées. On peut ainsi noter la création d'une sous-commission pour l'Afrique et les États insulaires voisins, qui permettra une meilleure coordination des programmes et actions dans la région. A également été élaborée une déclaration de la COI au comité préparatoire à la Conférence des Nations Unies pour le Développement durable (Rio + 20), la COI étant observateur officiel de ce comité préparatoire. Dans cette déclaration, l'Assemblée fait part de la contribution de la COI et souligne l'importance de la prise en compte des problématiques liées aux océans pour un Développement durable.

Se sont également tenues les élections des membres du Bureau de la Commission et du Conseil exécutif. On peut noter l'élection par acclamation de M.Sang-Kyung Byung (République de Corée) au poste de Président de la COI. Par ailleurs, la France a été réélue comme membre du Conseil exécutif.